

Gazon de graminées



syngenta®

Ryder est un pigment vert qui aide à optimiser la qualité des gazons toute l'année.

DESCRIPTION

Ryder est un pigment vert qui permet d'accentuer la couleur naturelle des gazons sportifs.



Putting Green du Golf de Touraine

BÉNÉFICES PRODUIT

- Utilisé tout au long de la saison, Ryder apporte une couleur intense et naturelle au gazon.
- Il permet de rattraper une éventuelle imperfection liée à un stress et ainsi satisfaire la qualité visuelle du terrain.
- Il harmonise les patches de couleurs différentes qui peuvent être créés par les différences de graminées présentes dans la composition des surfaces.

PROGRAMMES

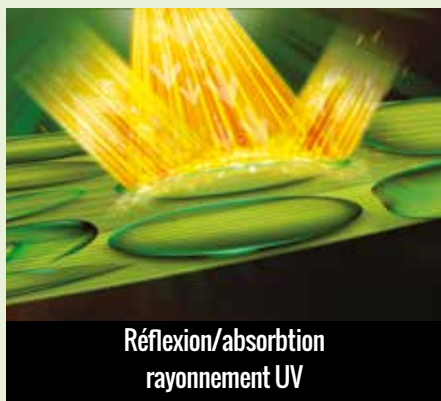
En période de pousse active, Ryder a une rémanence de 3 semaines et en période froide quand la pousse est ralentie, Ryder a une rémanence de 6 semaines.

Le pic de couleur est atteint 3 jours après le traitement.

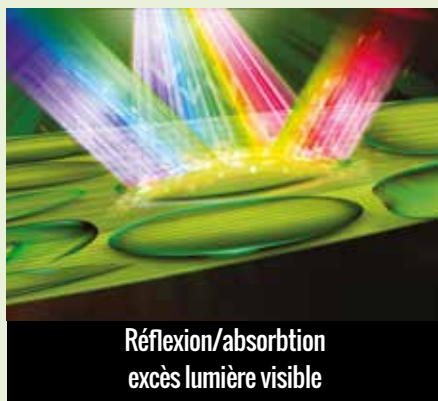
Préconisations	Golfs	Stades
Dose	0,3 à 0,5 L/Ha	0,3 à 1 L/Ha
Fréquence	2 à 3 semaines	3 à 6 semaines

ZOOM TECHNIQUE - MODE D'ACTION

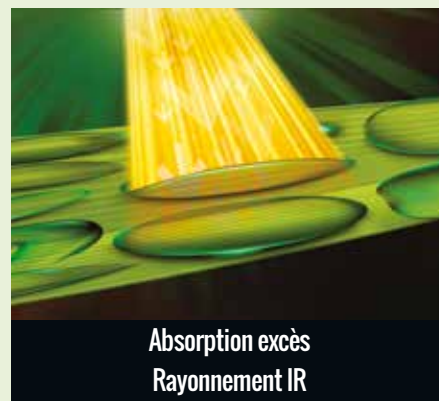
La Phtalocyanine Green 7 se fixe dans la cuticule de la plante et peut aider à contribuer à la protection de la plante contre les effets indésirables d'un excès de rayonnement lumineux.



Réflexion/absorption
rayonnement UV



Réflexion/absorption
excès lumière visible



Absorption excès
Rayonnement IR

CARTE D'IDENTITÉ

Matières actives	Quantité MA / L	Dose	Nombre d'applications
Pigment Green 7	890 g/L	0,5 à 2 L/Ha	Multiple
Usage	Cibles		
Gazon de graminées	Pigment		
DR : aucun	ZNT : 5m	A l'abri du lessivage 1h	Conditionnement : 5 L

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

- Ryder ne peut être mélangé à des bouillies phyto sanitaires
- Attendre 1h après l'application pour débiter le jeu
- Traiter sur une végétation non mouillée par la pluie ou la rosée
- Ne pas déclencher d'irrigation dans la demie journée suivant l'application
- Ne pas traiter ni en période de gel nocturne ni en cas de forte chaleur > 25°C
- Stocker selon les règles en vigueur dans un local phyto hors gel

conseilspro

➤ N° Indigo 0 825 00 05 52
0,150 € TTC / Mh
➤ www.syngenta-pro.fr

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

RYDER® - Composition : 890 g/l Pigment Green 7 - Danger - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient : alcools C12-15 éthoxylés et 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ©Marque déposée Syngentagroupe Syngenta. ** substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr.

Complément d'information : www.syngenta-pro.fr - N° d'appel en cas d'urgence 0 800 803 264 - Fiche de données de sécurité : www.quickfds.com



syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.